

9 février 2012



## Réunion d'informations sur le sous bassin versant de la Mauldre aval

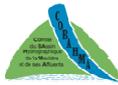


## ORDRE DU JOUR



- Bilan des principales activités du COBAHMA depuis 2009
- Présentation de la Directive européenne inondation
- Informations sur la reconnaissance du CO.BA.H.M.A. en Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB)
- Révision du SAGE de la Mauldre (calendrier et synthèse de la phase d'état des lieux)





9 février 2012



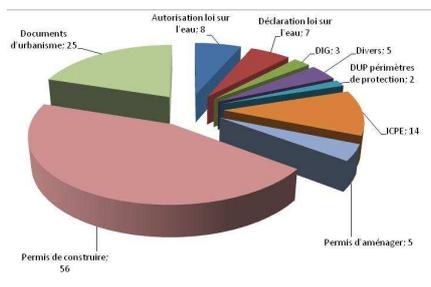
## Bilan des principales activités du COBAHMA depuis 2009



## SECRETARIAT TECHNIQUE DE LA CLE



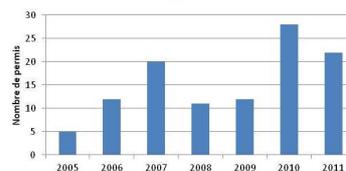
- Répartition des dossiers instruits depuis 2009 sur le bassin versant de la Mauldre : 125 dossiers instruits



5 dossiers concernent la Mauldre aval soit 4%

Permis de construire et d'aménager instruits par la CLE

- Permis de construire et d'aménager instruits depuis 2005



# LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE



## Protection de la ressource en eau potable : AAC

### Présence de 3 captages Grenelle sur le bassin versant de la Mauldre du fait :

- ✓ de leur intérêt patrimonial (~ 7,5 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable produite)
- ✓ de leurs concentrations en nitrates et pesticides



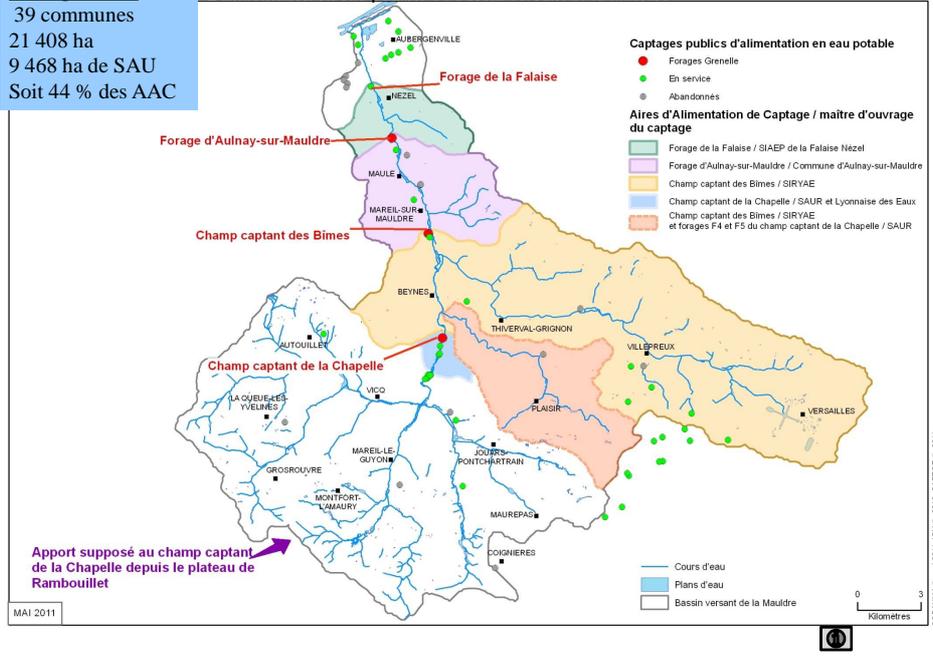
### Nécessité pour ces captages de :

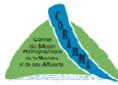
- ✓ Volet 1 : Délimiter l'aire d'alimentation des captages et caractériser la vulnérabilité de la nappe
- ✓ Volet 2 : Diagnostiquer les pressions agricoles
- ✓ Volet 3 : Etablir un plan d'actions agricoles



**AAC globale :**  
39 communes  
21 408 ha  
9 468 ha de SAU  
Soit 44 % des AAC

## L'alimentation en eau potable du bassin versant de la Mauldre





## INTERVENTIONS DES TECHNICIENS DE RIVIERES



### ➤ 31 pollutions entre 2009 et 2011

↳ Dont 13 sur le bassin versant de la Mauldre aval

↳ Les plus impactantes pour la Mauldre aval :

✓ ru du Pré des Seigneurs (affluent ru de Gally) – commune de Fontenay-le-Fleury

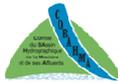
✓ ru de Gally – By-pass du Carré de Réunion le 31/08/11

### ➤ Autres interventions

↳ Infractions à la Loi sur l'eau

↳ Appui technique aux riverains

↳ Embâcles et défauts d'entretien

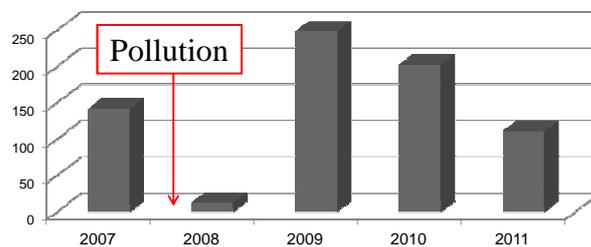


## LES SUITES DE LA POLLUTION DE 2008



### ➤ Pêches électriques à Beynes centre-ville

DENSITE (nb/100 m<sup>2</sup>)



↳ 2008 → Chute brutale des effectifs

↳ 2009 → Surpopulation

↳ 2011 → Retour à une situation « normale »



## RENOVATION DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT



### Travaux sur les stations d'épurations

#### ☞ **Mauldre aval : Mises en conformité DERU**

- ✓ Nézel (2012),
- ✓ Beynes (2012),
- ✓ Versailles : Carré de réunion (2010).

#### ☞ **Mauldre amont : refections**

- ✓ Crespières (2010)
- ✓ Montfort-l'Amaury (2010),
- ✓ Boissy-sans-avoir (2011),
- ✓ Galluis (travaux en cours),
- ✓ Les 2 stations des Mesnuls et St Germain-la-Grange (études à lancer).

### Réseaux d'assainissement et dispositifs autonomes

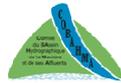
#### ☞ **Syndicat de la vallée de la Mauldre a achevé son contrat eau**

#### ☞ **Mises aux normes à faire**

- ✓ Dispositifs d'assainissement non collectifs
- ✓ Mauvais branchements (20% de non-conformité estimés dans le cadre de la révision du SAGE de la Mauldre)



## LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX DE LA MAULDRE AVAL



### Qualité physico-chimique :

#### ☞ **Mauvaise en 2009**

- ✓ Phosphates, phosphore et nitrates
- ✓ Influence des rejets de STEP et des affluents

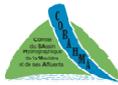
### Qualité biologique :

#### ☞ **IPR passables en 2009, 2010 et 2011.**

- ✓ Qualité des habitats insuffisante

- Très bonne
- Bonne
- Passable
- Médiocre
- Mauvaise





## SUIVI DES TRAVAUX EN COURS SUR LA MAULDRE AVAL



### Travaux d'entretien de la ripisylve réalisés par le SIEAB

- ↪ 2010 → programme d'entretien
- ↪ août 2010 à juillet 2011 → Procédure d'autorisation
- ↪ 23 Juin 2011 → Réunion publique
- ↪ 15 septembre 2011 → Notification du Marché



### Tranche 1 : 15/09/11 – 14/09/12

- ↪ 10 novembre 2011 → lancement des travaux
- ↪ Entreprise : SETHY
- ↪ Maîtrise d'œuvre : COBAHMA

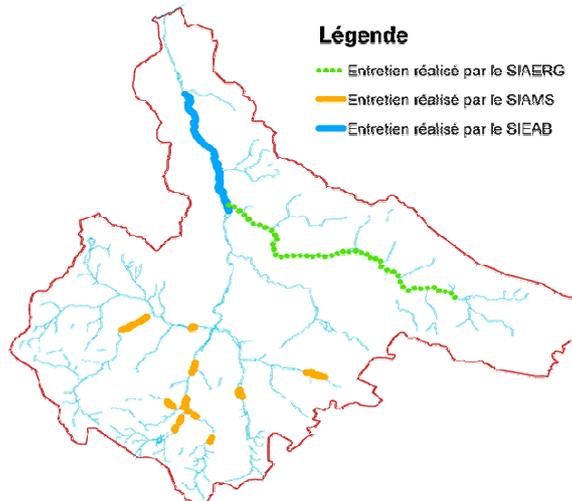


## L'ENTRETIEN ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU (2011-2012)



### Légende

- Entretien réalisé par le SIAERG
- Entretien réalisé par le SIAMS
- Entretien réalisé par le SIEAB



↪ 8,8 km entretenus sur la Mauldre aval cet hiver





## L'AMENAGEMENT DES COURS D'EAU



### ➤ SIEAB (Mauldre aval)

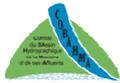
- ↪ Pas de programme d'aménagements en cours, sera relancé après achèvement des travaux d'entretien

### ➤ SIAMS (Mauldre amont)

- ↪ 2011 : Restauration de la Fontaine des Pères
- ↪ 2012 : Nouveau programme d'aménagements
- ↪ Projet en cours pour la renaturation du Ru de la Courance et le programme d'effacement des obstacles à la continuité écologique (Guyon - Guyonne)

### ➤ SIAERG (ru de Gally)

- ↪ 2011 : mise en œuvre d'une zone pilote de recharge en granulats
- ↪ 2 Secteurs en projets de restauration hydromorphologique
- ↪ Nouveau programme d'aménagements en cours d'élaboration



## L'AMENAGEMENT DES COURS D'EAU



### Recharge en granulats sur le ru de Gally

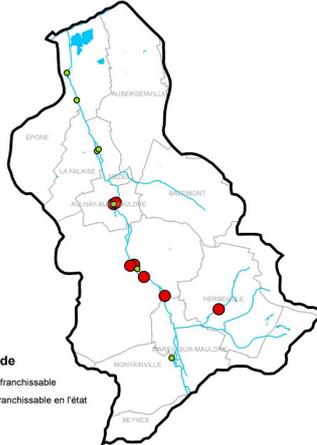




## INVENTAIRE DES OBSTACLES A LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE



- Recensement fondé sur les études existantes et des visites de terrain : 235 obstacles recensés



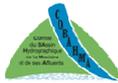
Légende  
 ● Infranchissable  
 ● Franchissable en l'état

15 ouvrages sur la Mauldre aval

Clapet d'Aulnay-sur-Mauldre :

→ 1<sup>er</sup> verrou hydraulique depuis la Seine

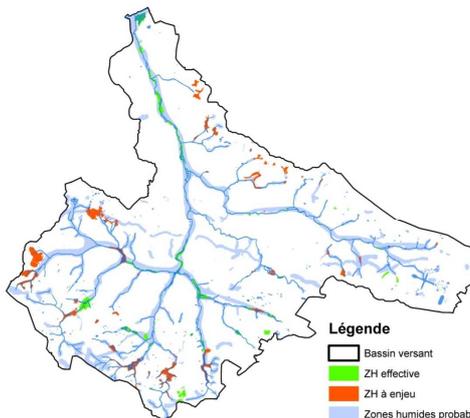
→ Conditionne l'accès des poissons migrateurs au bassin de la Mauldre



## INVENTAIRE PARTIEL DES ZONES HUMIDES



- Résultats de l'inventaire sur le bassin de la Mauldre



Légende  
 □ Bassin versant  
 ■ ZH effective  
 ■ ZH à enjeu  
 ■ Zones humides probables

↔ 170 zones (12,7 km<sup>2</sup> - 3,2% de la surface du bassin versant)

↔ dont 70 zones à enjeu fort



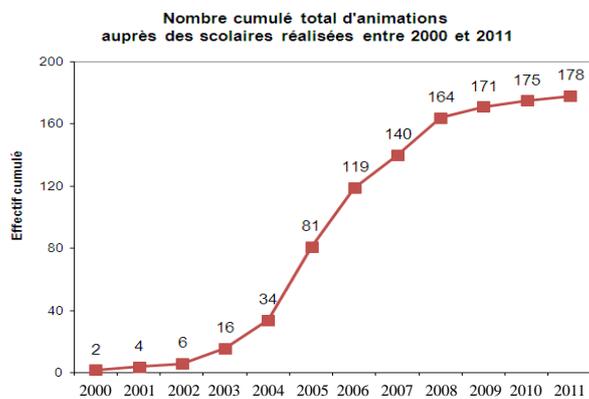




## L'ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES



### ➤ Animations réalisées auprès des scolaires depuis 2000



**Dont 55 animations réalisées sur le territoire de la Mauldre aval (soit 31%)**

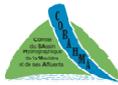


9 février 2012



**Présentation de la  
Directive européenne Inondation  
du 23 octobre 2007**





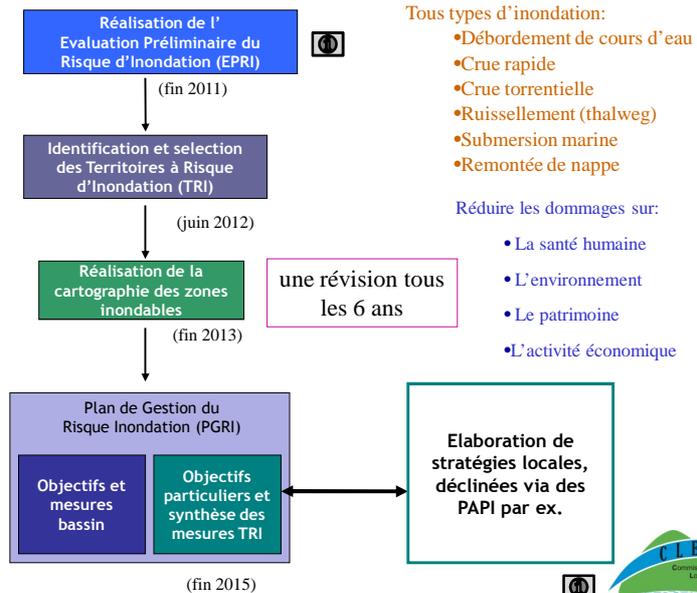
## LES OBJECTIFS DE LA DIRECTIVE



- Gérer les territoires à risques importants d'inondation pour y réduire les conséquences dommageables
- Se fixer des objectifs de réduction des dommages
  - ⚡ Par exemple «éviter qu'une crue grave ne se transforme en catastrophe» ou «stabiliser le coût des dommages pour une crue moyenne »
- Porter les efforts de gestion des inondations en priorité sur les territoires à risques importants
  - ⚡ Sélectionner des territoires à risques importants (TRI) sur la base d'une connaissance à approfondir progressivement (EPRI)
  - ⚡ Définir les efforts de gestion des risques d'inondation (PGRI) à porter sur ces territoires en affinant la connaissance (Cartographie des risques)



## LES GRANDS PRINCIPES DE LA DIRECTIVE

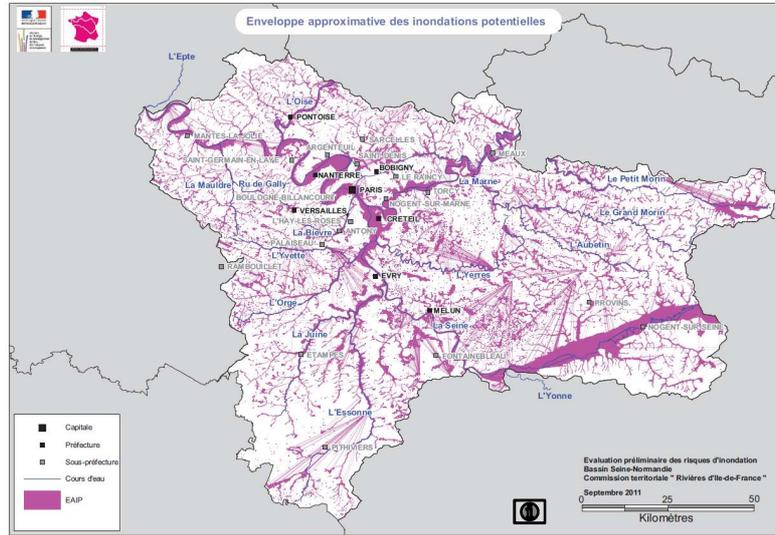




## QUELLE AVANCÉE DU DISPOSITIF ?



- EPRI présenté le 28 novembre par les services de l'Etat



## QUELLE APPLICATION AU NIVEAU LOCAL ?



- Nécessité de communiquer sur la démarche
- Identification des TRI pour le mois de juin :
  - ↳ Y a-t-il une volonté locale pour identifier la Mauldre en TRI ?
  - ↳ La dynamique actuelle et son confortement dans le cadre de la révision du SAGE sont-ils suffisants ?
- Pas de modification de l'application de la réglementation sur le risque inondation
  - ↳ Pas de modification des PPRI ni de l'application de l'article R 111-3 du code de l'urbanisme
  - ↳ Possibilité de contractualiser un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) 2<sup>ème</sup> génération

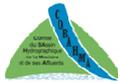




9 février 2012



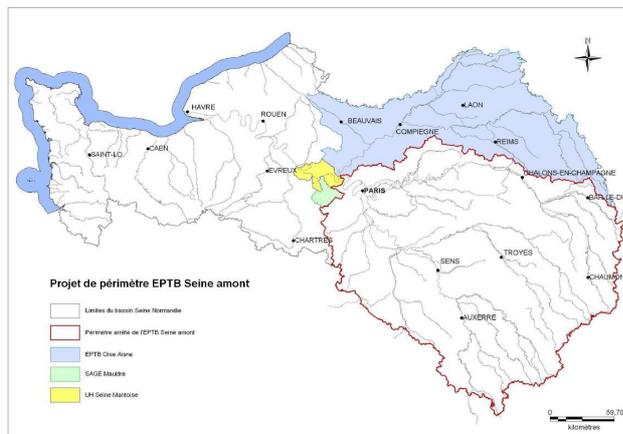
## Informations sur la demande de reconnaissance du COBAHMA en EPTB



## ORIGINE DE LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE

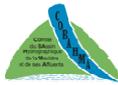


- **Décembre 2010 : demande de reconnaissance des Grands Lacs de Seine en EPTB Seine amont**



**Un périmètre trop étendu qui pénalise la  
gouvernance locale**





## HISTORIQUE DE LA DEMANDE

- Demande de la CLE lors de l'AG du 9 novembre 2010 à ce que le COBAHMA soit reconnu en tant qu'EPTB
- Dépôt du dossier auprès du Préfet de Région (coordonnateur de bassin) le 27 mai 2011
- Présentation du dossier en COMITER le 28 novembre
- Présentation du dossier en C3P le 14 décembre qui rendra son avis
- Avis définitif avant le 2 février



## QUELLES MODIFICATIONS?

- Sur les statuts du CO.BA.H.M.A.
  - ↳ Mise à jour des compétences actuelles de coordination de bassin
    - ✓ Révision, mise en œuvre du SAGE Mauldre
    - ✓ Inscrire la position d'assistant technique
    - ✓ Préciser les domaines d'intervention pour les études
  - ↳ Prise de compétences nouvelles, plus opérationnelles pour
    - ✓ Restaurer la continuité écologique (ouvrages)
    - ✓ Préserver les zones humides
    - ✓ Intervenir sur les coulées de boues
    - ✓ Réaliser de travaux en rivières





## QUELLES MODIFICATIONS?

### ➤ Sur les adhérents au COBAHMA

↻ **Pas de modifications pour les adhérents actuels concernant la mission de coordination de bassin (compétence actuelle)**

- ✓ Syndicats compétents dans le domaine de l'eau
- ✓ Conseil général des Yvelines

↻ **Propositions d'adhésion aux communes spécifiquement sur les compétences travaux**

- ✓ Unification progressive des intervenants sur le bassin de la Mauldre
- ✓ Adhésion des communes dont celles non adhérentes à un syndicat de rivières



## QUELLES CONSEQUENCES?

### ➤ Sur la gouvernance locale

- ↻ Reconnaissance du travail réalisé depuis 1992 et du rôle d'animateur
- ↻ Création de commissions géographiques par sous bassin versant

### ➤ En terme financier

- ↻ Pas de modification pour la clé de répartition pour la mission de coordination de bassin
- ↻ Création d'une nouvelle participation pour la compétence travaux dont la clé de répartition reste à définir
- ↻ Pérennisation de la structure porteuse du SAGE : possibilité de lever une redevance pour son fonctionnement

### ➤ En terme de moyens techniques et humains

- ↻ Une structure déjà bien assise : 1 pôle technique (4 agents) et 1 pôle administratif (5 agents)
- ↻ Des moyens techniques adaptés : outils informatiques, cartographiques, matériels de mesures, matériels pour le suivi de chantier





## Révision du SAGE de la Mauldre



## Contexte et calendrier



### ➤ Calendrier très contraint

- ✦ **Objectif d'adoption du SAGE au 31 décembre 2012** (mise en conformité avec la LEMA et en compatibilité avec le SDAGE)
- ✦ **Les documents du SAGE doivent donc être finalisés à cette date**

### ➤ Les étapes de la révision :





## Enjeux identifiés lors de l'état initial et du diagnostic



- **Elaboration de l'état initial et analyse des pressions pour les thèmes suivants :**
  - ↻ **Qualité des milieux aquatiques superficiels**
  - ↻ **Ressource en eau souterraine**
  - ↻ **Inondations**
  - ↻ **Usages récréatifs et patrimoine liés à l'eau**
- **Dans le cadre de la mission d'assembleur confiée au bureau d'études SCE depuis 2011**
- **Au cours de 2 séries de 3 commissions thématiques (juillet à novembre 2011)**



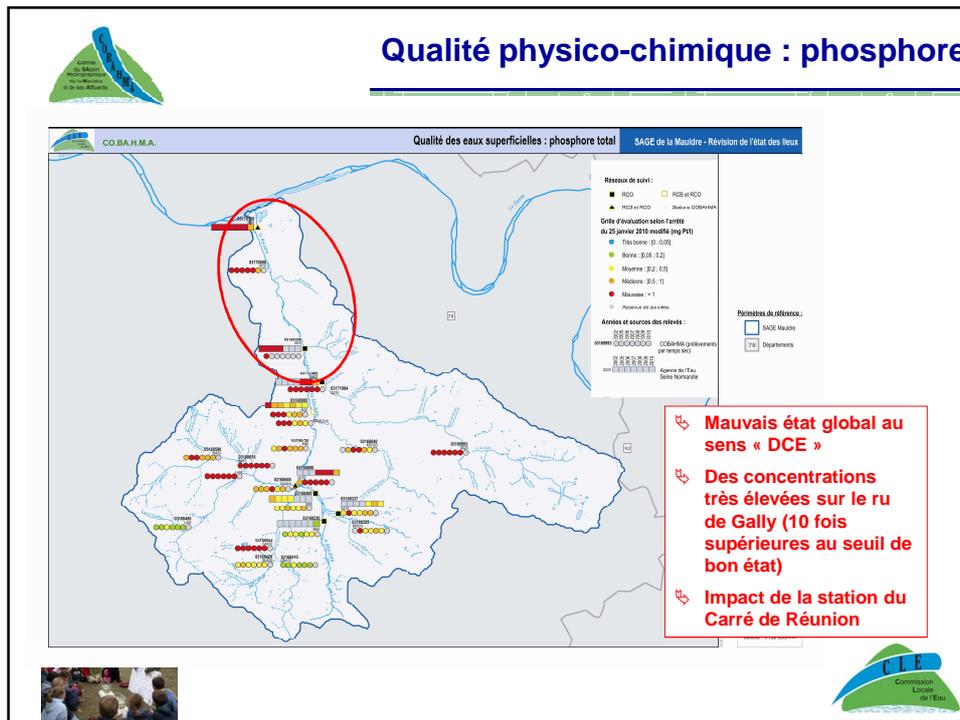
## Milieux aquatiques superficiels



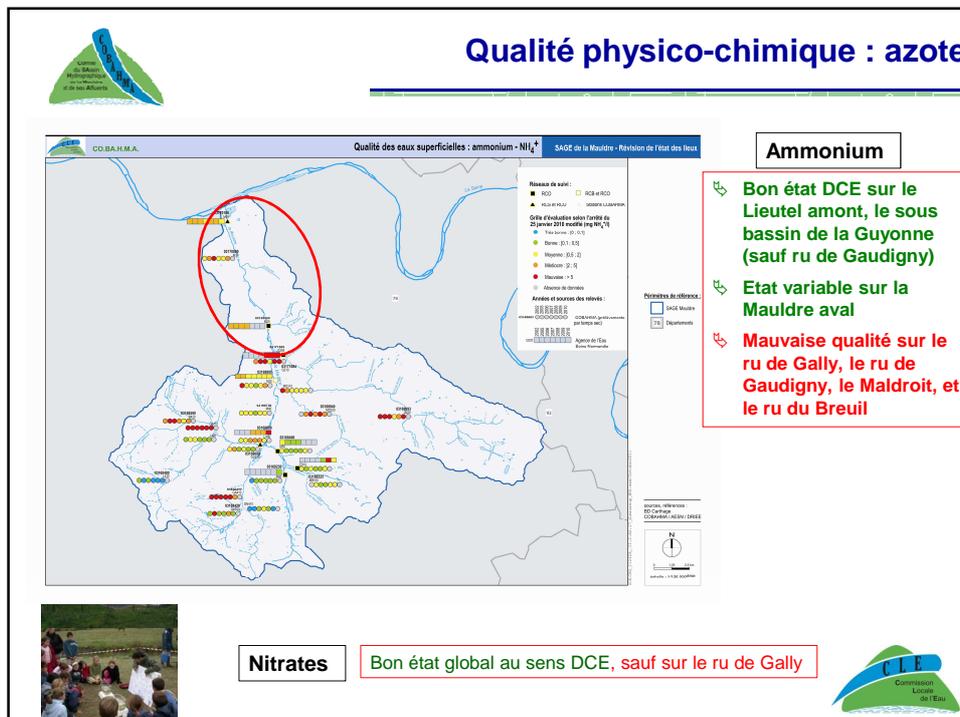
- **Altérations importantes de la morphologie des cours d'eau**
- **Etat dégradé des habitats aquatiques et de la qualité de l'eau**
- **Nombreux ouvrages impactant la continuité écologique**
- **Présence de zones humides**
- **Indicateurs de la qualité biologique (IBD, IBGN, IPR) : état moyen à médiocre**

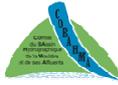


## Qualité physico-chimique : phosphore



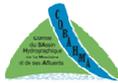
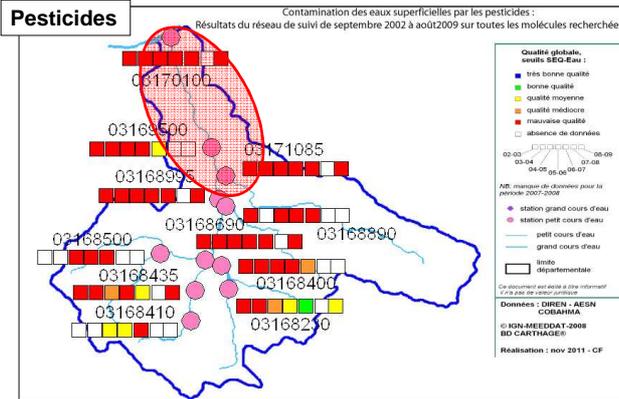
## Qualité physico-chimique : azote





## Qualité chimique

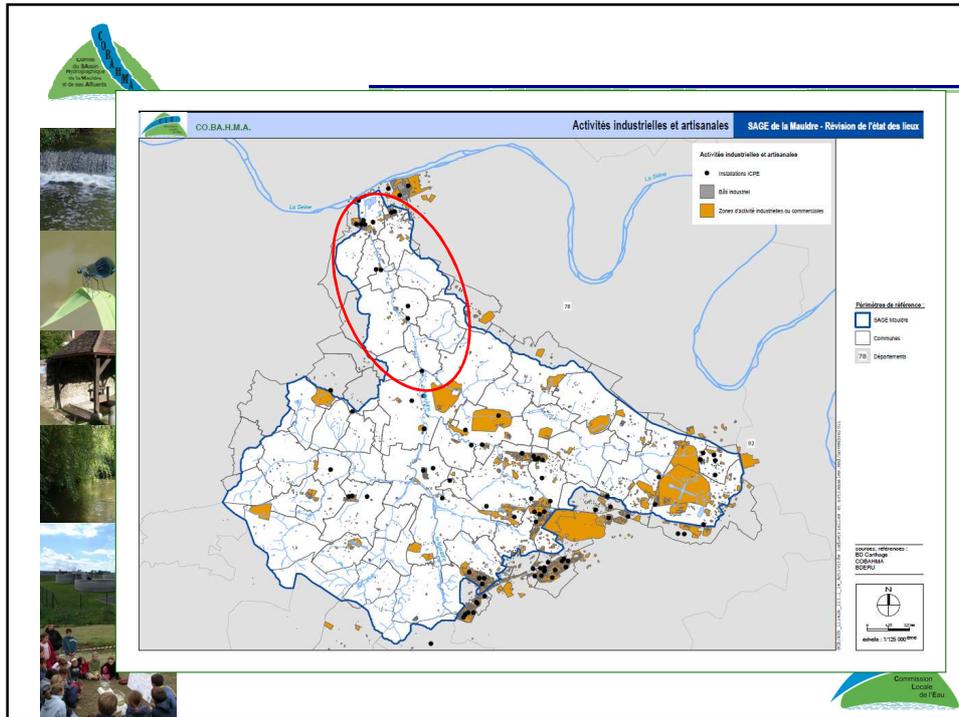
- **Mauvais état chimique DCE (substances prioritaires) :**
- ↪ **Métaux (cuivre et zinc), HAP, DEHP, PCB, pesticides**



## Les pressions sur le milieu

- **Rejets domestiques**
  - ↪ **Poids de l'assainissement domestique dans les apports en azote et en phosphore du bassin versant**
    - ✓ **Schéma directeur d'assainissement et zonages** : environ 10 % datent de plus de 10 ans (frange Ouest du BV et ru de Gally), faible poids du volet pluvial dans les SDA
  - ↪ **ANC faible sur l'ensemble du bassin versant mais pouvant être impactant de manière localisée**
- **Rejets industriels, sites et sols pollués**
- **Agriculture et utilisation non agricole de pesticides**
  - ↪ **Etude AAC en cours**
  - ↪ **Apports aux milieux superficiels non quantifiés**
- **Impact des eaux pluviales**
  - ↪ **Peu de données**





## Gestion quantitative et inondations

### ➤ Gestion quantitative

#### ↗ Eaux superficielles

- ✓ Débits fortement liés aux rejets des STEP (92 % du débit à l'étiage à Aulnay-sur-Mauldre)
- ✓ Quelques prélèvements en rivière liés à l'agriculture

#### ↗ Eaux souterraines

- ✓ Usage majoritaire des nappes pour l'AEP, prélèvements stables
- ✓ Gestion volumétrique mise en place à titre expérimental pour les agriculteurs

### ➤ Inondations

#### ↗ 3 types d'inondations : débordement de cours d'eau, ruissellement urbain, coulée de boue

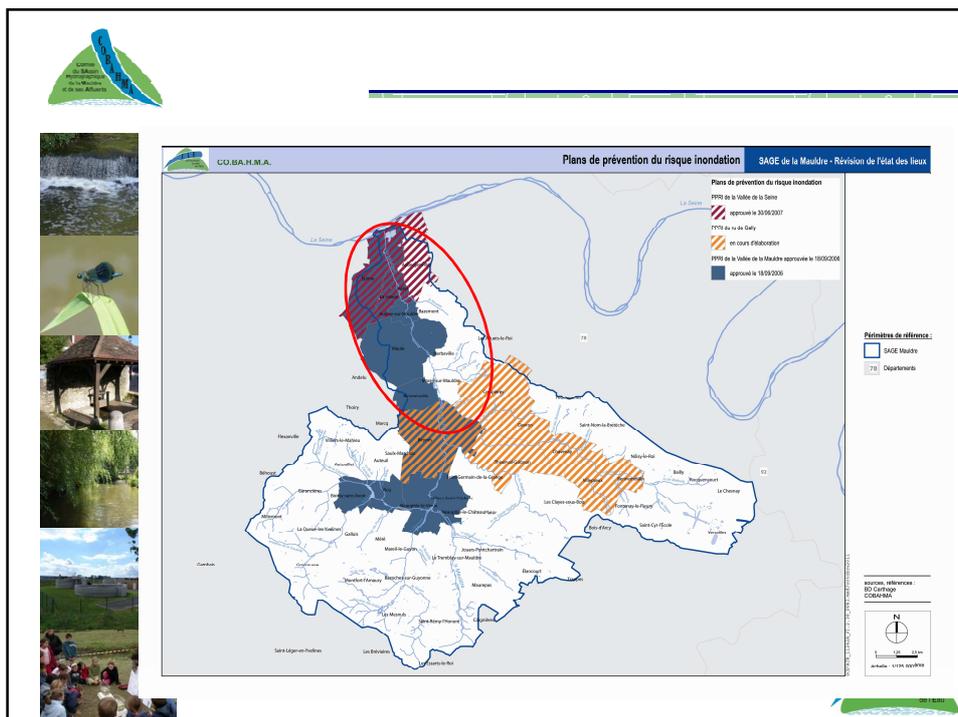
#### ↗ Une problématique importante sur le territoire, liée :

- ✓ A la gestion des écoulements et au maintien des champs d'expansion des crues
- ✓ A la réduction des impacts du ruissellement des eaux pluviales

2 PPRI approuvés (Vallée de la Seine et Vallée de la Mauldre)  
**PPRI du ru de Gally** en phase de consultation

Limitation du ruissellement à 1 l/s/ha en zone urbaine pour les parcelles de plus de 1000 m<sup>2</sup>





## Conclusion de l'état initial et du diagnostic

➤ **Ce qu'il faut retenir de la révision de l'état initial et du diagnostic**

- ↗ **Actualisation de la connaissance des pressions, enjeux, programmes existants et marges d'améliorations possibles**
- ↗ **Des problématiques prioritaires identifiées :**
  - ✓ Qualité des cours d'eaux (macropolluants, micropolluants et qualité biologique)
  - ✓ Hydromorphologie et zones humides
  - ✓ Pollutions diffuses (un des outils : études AAC)
  - ✓ Un des leviers : cohérence entre la politique de l'eau et l'urbanisme
- ↗ **Des problématiques à enjeu (à moins forte plus-value ou traitées de façon plus précise dans d'autres démarches) :**
  - ✓ Gestion des eaux pluviales (quantitatif)
  - ✓ Inondations (PPRI, atlas des zones d'érosion dans le SAGE pour les coulées de boues)
  - ✓ Gestion quantitative de la ressource
  - ✓ Sécurisation de l'alimentation en eau potable



## Poursuite du travail de révision du SAGE

- Etapes suivantes : définition d'une stratégie, puis rédaction des documents du SAGE
  - ↪ Premiers éléments identifiées lors des commissions thématiques précédentes
  - ↪ Commissions thématiques en mars
- Objectifs et leviers développés dans la phase « Tendances et scénarios » :
  - ↪ Objectifs
    - ✓ Restauration de la qualité des milieux aquatiques
    - ✓ Préservation de la ressource en eau souterraine
    - ✓ Lutte contre les inondations
    - ✓ Valorisation du patrimoine et des usages liés à l'eau
  - ↪ Leviers :
    - ✓ Gouvernance
    - ✓ Prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme
    - ✓ Partager une même vision des enjeux du SAGE

